**     **

 Distr. : générale

 27 juin 2016

 Original : anglais

**Programme des Nations Unies pour le développement/ Fonds des Nations Unies pour l’enfance**

**Fonds des Nations Unies pour la population/ Conseil d’administration**

**Bureau des Nations Unies pour les services d’appui**

 **aux projets**

**Conseil d’administration**

**Entité des Nations Unies pour l’égalité Programme alimentaire mondial**

**des sexes et l’autonomisation des femmes Conseil d’administration**

**Conseil d’administration**

Conseil d’administration du PNUD/FNUAP/UNOPS Conseil d’administration de l’UNICEF

**Deuxième session ordinaire 2016 Deuxième session ordinaire 2016**

6 – 9 septembre 2016, New York 14 - 16 septembre 2016, New York

Conseil d’administration d’ONU-Femmes Conseil d’administration du PAM

**Deuxième session ordinaire 2016 Deuxième session ordinaire 2016**

1 – 2 septembre 2016, New York 14 – 18 novembre 2016, Rome

**Compte rendu de la visite conjointe sur le terrain en République kirghize des Conseils d’administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l’UNICEF, d’ONU-Femmes et du PAM, du 2 au 7 mai 2016**

1. **Introduction et contexte**
2. Pour la visite conjointe annuelle sur le terrain des Conseils d’administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l’UNICEF, du PAM et d’ONU-Femmes, une délégation de 21 membres desdits Conseils s’est rendue en République kirghize du 2 au 7 mai 2016, dans l’objectif de permettre à ceux-ci de mieux appréhender dans quelles proportions et de quelles façons le système des Nations Unies pour le développement aide la République kirghize à mettre en œuvre sa stratégie nationale de développement et à réaliser les Objectifs de développement durable nouvellement approuvés. La visite conjointe était axée tout particulièrement sur la collaboration et la coordination interinstitutions des Nations Unies.
3. La délégation tient à remercier les secrétariats des Conseils d’administration du choix qu’ils ont fait de la République kirghize pour la visite conjointe de 2016 et l’équipe de pays des Nations Unies (UNCT) du choix des projets objets de la visite, lesquels lui ont fait une impression générale très positive. La délégation sait que les projets visités ne sont peut-être pas représentatifs de toutes les activités des Nations Unies en République kirghize ni a fortiori de par le monde. Ses observations et ses recommandations ne reflètent donc que sa seule brève visite, mais elle estime qu’elles pourraient avoir leur utilité aux fins de l’élaboration du prochain Plan-cadre des Nations Unies pour l’aide au développement (PNUAD).
4. Le programme a comporté des réunions avec l’UNCT, les plus hautes autorités du pays (le Premier ministre, le Président du Parlement et des membres du Parlement, le ministre des Affaires étrangères), plusieurs hauts responsables de divers ministères (ministre de la Santé, ministre de la Gestion des situations d’urgence, ministre de l’Éducation, ministre du Travail et du Développement social, adjoint du chef du Cabinet du Président, ministre adjoint de l’Économie, Agence d’enregistrement de l’État), de la communauté des donateurs (Allemagne, États-Unis, Fédération de Russie, Japon, Royaume-Uni, Suisse, Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), Union européenne, (OSCE), Banque mondiale et Fondation Aga Khan) et de 10 organisations de la société civile (OSC). Deux journées de visites sur le terrain dans des régions reculées avaient été organisées, la délégation ayant été répartie en quatre groupes distincts pour couvrir le sud et le nord du pays (groupe 1 : Batken, Kadamjai district, Samarkandek Aiyl Okmotu, Uch Korgon, Osh; groupe 2 : Osh, Shark, Yrys, Aravan; groupe 3 : Kochkor, Jugmal, Chayek; groupe 4 : Naryn, At-Bashy, Jerge Tal). Au total, la délégation a visité une trentaine de projets situés dans cinq oblasts (provinces) du pays.
5. Les membres des Conseils d’administration expriment leur gratitude au gouvernement de la République kirghize pour son hospitalité et sa disponibilité à prendre part à des échanges. Ils savent également gré à l’UNCT de l’extraordinaire préparation et de la remarquable organisation de la visite conjointe, ainsi qu’aux secrétariats des Conseils d’administration qui leur ont accordé leur soutien en permanence et à tous les partenaires qui se sont mis à disposition pour participer aux échanges. Ils remercient tout particulièrement le PNUD en sa qualité d’organisme de coordination de la visite conjointe sur le terrain de 2016.
6. La République kirghize est devenue État Membre des Nations Unies le 2 mars 1992 et un bureau résident de l’Organisation y a été ouvert en 1993. En 2016, 27 organismes des Nations Unies sont actifs dans le pays, 14 d’entre eux étant résidents et 13, non-résidents. Le PNUAD actuel couvre la période 2012-2017 et le pays a adhéré à l’initiative Unis dans l’action en 2010 après une programmation conjointe initiale reposant sur les principes de l’initiative en rapport avec le ralentissement économique de 2008-2010. Un effectif total de 490 fonctionnaires des Nations Unis (35 recrutés sur le plan international et 455, sur le plan national) gère depuis 10 ans un budget moyen de quelque 50 millions de dollars par an. Ce budget a connu récemment une légère augmentation (67 millions de dollars par an en 2014-2015), alors que l’apport global fourni par les donateurs (aide publique au développement) semble marquer un léger fléchissement.
7. La République kirghize est un pays montagneux sans littoral (d’une altitude moyenne de 2 750 mètres, son sommet le plus haut culminant à 7 439 mètres) situé en Asie, qui possède des ressources minérales, en particulier des minerais de métaux rares et notamment d’or et d’uranium. Le pays se trouve sur l’ancienne Route de la soie par où transitaient les échanges commerciaux entre l’Asie et l’Europe. Il possède un bon potentiel agricole mais qui est limité par plusieurs facteurs, notamment par la médiocrité de son infrastructure d’alimentation en eau et de la gestion de cette ressource. La République kirghize se classe 120e sur 180 pays selon l’Indice de développement humain. Son taux de pauvreté est passé de 37 % en 2013 à 30,6 % en 2014. Le pays appartenait à la catégorie des pays à faible revenu mais a accédé récemment à celle des pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure). En mai 2015, il a adhéré à l’Union économique eurasienne, avec la Fédération de Russie, la République d’Arménie, la République du Bélarus et la République du Kazakhstan. Les envois de fonds des ressortissants kirghizes travaillant à l’étranger sont une source importante de revenus qui, ces dernières années, atteint en moyenne de 25 à 30 % du produit intérieur brut. Le pays compte environ 80 groupes ethniques distincts, possédant tous de nombreuses traditions vivaces.
8. La République kirghize a accédé à l’indépendance en 1991, alors qu’elle appartenait précédemment à l’Union des républiques socialistes soviétiques. Au cours des 25 années écoulées depuis, elle a adopté un système de gouvernement démocratique, promu des réformes axées sur l’économie de marché et établi une société ouverte accordant un rôle solide au secteur associatif; elle s’est dotée d’une presse libre et respecte les droits de l’homme.
9. Durant son indépendance, le pays a connu plusieurs soulèvements de nature politique, économique et sociale. La République kirghize prône activement la coopération régionale pour relever les défis auxquels elle fait face, notamment ses problèmes non résolus de frontières, qui font toujours l’objet de négociations et de démarcation, induisant ainsi des tensions politiques. En 2010, de tragiques conflits interethniques ont éclaté dans le sud du pays (Osh) et se sont soldés par des centaines de morts, des blessés et des pertes matérielles. L’appui spécifique en faveur de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix apporté par les Nations Unies, par l’entremise du Fonds pour la consolidation de la paix (PBF), et par la communauté internationale s’est intensifié. La situation à Osh s’est aujourd’hui normalisée. Une nouvelle forme de gouvernement parlementaire en place depuis 2010 a renforcé et accru la nature démocratique du pays. Les récentes élections parlementaires d’octobre 2015, considérées comme libres, régulières et pacifiques, se sont déroulées avec un fort soutien des Nations Unies, en particulier du PNUD, soutien apporté par le biais d’un projet d’aide électorale financé par les gouvernements de l’Allemagne, du Danemark, du Japon et de la Suisse, exécuté en étroite coordination et coopération, entre autres entre les Nations Unies, l’Union européenne, l’OSCE et la République de Corée.
10. **Coordination entre les organismes des Nations Unies, les entités gouvernementales et les autres parties prenantes**

**Coopération entre l’UNCT et les autorités gouvernementales**

1. Le PNUAD et les travaux des organismes des Nations Unies sont résolument alignés sur le plan national de développement durable et les priorités du gouvernement de la République kirghize. Les relations établies entre l’administration centrale de l’État, notamment le parlement, et les organismes des Nations Unies sont solides, marquées par des consultations et des communications fréquentes et régulières aux niveaux les plus élevés sur les stratégies et les résultats des programmes. Ces dernières années, les Nations Unies ont, avec le parlement, organisé plusieurs auditions publiques sur les activités de l’Organisation ainsi que sur la législation et d’autres questions de développement importantes.
2. Les organismes des Nations Unies collaborent également de près avec les administrations provinciales et locales des régions visitées. La délégation a été impressionnée par le niveau d’implication et d’engagement des autorités locales, notamment en ce qui concerne le financement ou la prise en charge de certains des coûts pour appuyer le développement social et les initiatives locales. C’est ainsi, par exemple, que les municipalités offrent une assistance financière et technique à des clubs de jeunesse, soutiennent un centre pour enfants handicapés, appuient des avoirs communautaires vitaux, des infrastructures de production et des investissements dans le capital humain, travaillent avec des entrepreneurs et des agriculteurs locaux et cofinancent l’amélioration de cuisines pour les cantines scolaires.

**Partenariat entre les organismes des Nations Unies**

1. L’UNCT a fait à la délégation une très bonne impression par la qualité de son fonctionnement en tant qu’équipe, la clarté de sa vision stratégique, le respect mutuel de ses membres, et son niveau élevé d’engagement, de coordination et de volonté d’accroître ses activités collectives. Cet esprit collégial de collaboration et d’engagement concerne principalement la coordination et une certaine planification (directions stratégiques et planification stratégique) alors que chaque organisme membre de l’équipe fonctionne de manière entièrement autonome par rapport aux autres.
2. Le financement pose problème pour tous les organismes des Nations Unies, étant donné leur forte dépendance des fonds pré-affectés. Dans la plupart des cas, seuls 10 % de leur budget provient du siège (ressources ordinaires non pré-affectées) et la plupart des fonds restants sont mobilisés dans le pays auprès de donateurs bilatéraux ou de fonds mondiaux, ce qui suscite une certaine concurrence concernant les ressources financières et leur mobilisation entre les organismes. Le secteur privé ou philanthropique ne finance pas de projets importants par l’entremise des Nations Unies en République kirghize.
3. À l’heure actuelle, 125 projets des Nations Unies sont mis en œuvre dans le pays et il n’y a plus d’interventions humanitaires d’envergure en cours. Quelques-uns des projets des Nations Unies, en nombre croissant, sont des programmes communs, en particulier dans les domaines de la consolidation de la paix, de la santé, de l’autonomisation des femmes et de la réduction des risques de catastrophe. On trouve un très bon exemple de ce type de programme commun dans les activités appuyées par le PBF, pour lesquelles il a été demandé un plan et un rapport unifiés. En 2013, après un appel à la concurrence interne, 10 projets ont été retenus pour être mis en œuvre par sept organismes des Nations Unies dans le cadre d’un programme commun unique du PBF; ce programme est en cours d’exécution, chacun des organismes agissant de manière indépendante mais coordonnée et devant soumettre des rapports communs. Ces 10 projets ont été financés au titre du mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix du PBF. Trois autres projets ont été financés ultérieurement au titre du mécanisme de financement des interventions rapides du PBF et confiés à huit organismes des Nations Unies. Les exigences attachées aux modalités de financement semblent constituer un fort encouragement à l’unification de la planification, du suivi, de l’évaluation et de la communication de rapports.
4. L’intensité de la collaboration ne doit pas se mesurer au seul nombre de programmes communs mais aussi au nombre d’exercices communs de programmation et de formulation de stratégies. Les activités entreprises au titre du Cadre d’accélération de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement concernant les questions de santé maternelle en sont un bon exemple. L’UNCT a expliqué que, dans de nombreux cas, certaines activités de planification commune ont lieu au sein de groupes d’analyse des résultats des Nations Unies, sans recourir nécessairement à des modalités de mise en œuvre de programmes communs. Cette planification et cette communication de rapports communes semblent revêtir une importance croissante pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l’horizon 2030 et, par suite, pour le nouveau PNUAD 2018 -2022.

**Partenariat et coordination des Nations Unies avec les autres partenaires au développement**

1. Le Conseil de coordination des partenaires au développement (voir <http://www.donors.kg/en>) se réunit une fois par mois pour coordonner les activités des donateurs et compte 14 sous-groupes thématiques qui se réunissent périodiquement. Le coordonnateur résident des Nations Unies représente l’UNCT au sein du Conseil de coordination et les divers organismes des Nations Unies assistent également aux réunions selon les besoins du moment ou en qualité d’observateurs. Le Conseil de coordination rencontre le Premier ministre sur une base trimestrielle pour un dialogue sur l’aide au développement.

1. Le Conseil national de coordination sur la coopération avec les partenaires au développement, autre mécanisme important, est présidé par le Premier ministre et actuellement co-présidé par le coordonnateur résident des Nations Unies au nom des partenaires donateurs, l’Agency for International Development des États-Unis en assurant la coprésidence par alternance. Une plate-forme de l’aide où sont enregistrés tous les projets de développement en cours dans le pays a été établie mais n’est pas encore pleinement opérationnelle ni utilisée.
2. Les donateurs bilatéraux sont très positifs quant à la collaboration et la coordination avec les Nations Unies en République kirghize. L’impression de nombreux partenaires peut se résumer en disant qu’ils estiment pouvoir obtenir avec les Nations Unies des résultats bien supérieurs à ceux qu’ils obtiendraient par leurs seuls efforts bilatéraux. La Fédération de Russie est devenue, ces dernières années, un important partenaire du système des Nations Unies en République kirghize.
3. Le représentant de la Banque mondiale est devenu, il y a peu, membre à part entière de l’UNCT, ce qui est peu commun dans les autres pays et ce qui constitue une reconnaissance sans ambiguïté de la haute estime en laquelle est tenu le travail de l’UNCT et de la valeur ajoutée apportée par ce travail.
4. Les OSC jouent un rôle actif et robuste en République kirghize, pour les questions concernant les groupes vulnérables, les projets traitant des trois dimensions du développement durable et les problèmes difficiles ayant trait à la gouvernance et aux droits de l’homme. Elles collaborent bien avec les différents organismes des Nations Unies dans toute une gamme de domaines, notamment les droits de l’enfant, l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes, la gouvernance, la consolidation de la paix et le développement durable. Les OSC considèrent que les Nations Unies ont contribué à instaurer un environnement où les préoccupations de la société civile sont elles aussi prises en considération par le gouvernement, ce qui leur permet d’influer sur certaines politiques publiques, en particulier sur l’égalité des sexes et les questions intéressant les enfants. Les OSC estiment que les organismes des Nations Unies fonctionnent bien et se complètent les uns les autres. Elles souhaiteraient continuer de bénéficier d’appuis en matière de renforcement des capacités de manière à intensifier encore leur collaboration avec les Nations Unies.
5. **Autres observations et remarques**
6. L’UNCT possède une excellente connaissance du pays, de ses réalités et de sa situation générale.
7. Les questions relatives à l’égalité des sexes sont prises en considération dans la plupart des projets visités et le programme se caractérise par une focalisation impressionnante sur l’autonomisation des femmes, tout particulièrement pour faire en sorte que les opinions des femmes soient prises en compte dans les décisions relatives aux priorités des projets et dans l’autonomisation économique des femmes rurales. Il reste certains problèmes à résoudre et par exemple celui du « mariage par enlèvement », qui doit faire l’objet d’un dialogue et d’un plaidoyer dans le long terme en vue d’éliminer ce phénomène regrettable.
8. Un autre défi de taille réside dans l’accès limité aux services ou aux infrastructures de base (eau, assainissement et services d’hygiène) et dans la nécessité du développement des biens de production et du capital humain, les carences dans ces deux domaines limitant le développement social et économique et l’autonomisation de la population.

**Union et coopération**

1. La délégation a l’impression qu’il existe une répartition très claire du travail, des rôles, des spécialités et des ressources entre les organismes des Nations Unies, tout particulièrement dans les projets comportant plusieurs domaines d’activité.
2. Il a été présenté à la délégation de bons exemples de la nécessité et de la valeur ajoutée d’une planification et d’interventions multisectorielles communes, tels que le groupe de supervision et de suivi du PBF.
3. Les projets exécutés dans les établissements d’enseignement sont des illustrations d’interventions plurisectorielles axées sur la qualité de l’éducation, la sécurité alimentaire et la nutrition, l’autonomisation des filles et des femmes, les prestations de services municipaux, la satisfaction des besoins d’alimentation en eau et d’assainissement de base, les services d’hygiène, l’inclusion sociale et l’éducation multilingue.
4. Durant notre visite, nous avons été témoins de deux exemples de la volonté d’un resserrement informel de la collaboration entre divers organismes des Nations Unies. La première initiative est une initiative du PAM et de l’UNICEF qui unissent leurs efforts dans des établissements d’enseignement, en vue d’une amélioration des menus des cantines scolaires et de l’assainissement et de l’hygiène en milieu scolaire; le second exemple est un projet pilote conjoint de l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture, du Fonds international de développement agricole et du PAM portant sur l’élevage de volailles pour améliorer la sécurité alimentaire, en rapport avec les cantines scolaires.
5. Un exemple de domaine où il pourrait être envisagé d’accroître l’intégration de la planification et des interventions des Nations Unies est celui de la réduction de la mortalité infantile, réduction qui faisait l’objet du 4e objectif du Millénaire pour le développement, où la République kirghize a enregistré de bons progrès. D’importantes activités sont entreprises pour renforcer les capacités des médecins de famille et l’efficacité des campagnes de vaccination, mais elles sont peu coordonnées avec l’amélioration de l’accès à l’eau salubre, de l’assainissement et des services d’hygiène et avec la réduction des résistances culturelles à la vaccination. Integrated Des actions intégrées dans ces domaines pourraient accroître les progrès du pays en matière de réduction de la mortalité infantile et maternelle.
6. Un autre domaine qui pourrait croître en importance avec les Objectifs de développement durable est l’appui aux travaux de statistique auxquels seront associés de nombreux organismes des Nations Unies qui y apportent leurs connaissances thématiques spécifiques. La consolidation de la paix et la mise en œuvre du Plan d'action du Secrétaire général pour la prévention de l'extrémisme violent sont des priorités clés du gouvernement auxquelles l’UNCT apporte son appui.
7. Il est parfois procédé conjointement à des analyses contextuelles et à la conception d’interventions et cette modalité devrait devenir une norme; les partenaires des Nations Unies intéressés ont souvent évoqué les ressources financières limitées et le manque d’intérêt des bailleurs de fonds pour certaines interventions en tant qu’obstacles s’opposant à la conduite d’activités plus globales.
8. S’agissant de l’unité d’action des Nations Unies, la délégation a été informée des progrès réalisés en matière d’activités et de services communs de tous les organismes des Nations Unies. L’Équipe de gestion des opérations des Nations Unies a élaboré un avant-projet de Stratégie relative aux modalités de fonctionnement dans les domaines de la politique harmonisée concernant les transferts de fonds (HACT), des achats, des ressources humaines, des technologies de l’information et des communications, et de la Maison des Nations Unies, avec la participation de la majorité des organismes des Nations Unies présents dans le pays. Dans le cadre de cette stratégie, l’équipe chargée des achats communs a établi plusieurs accords de services communs à long terme devant être utilisés par tous les organismes des Nations Unies pour des services financiers relevant de la HACT (micro-évaluation, vérifications ponctuelles, audits) et pour les carburants, les services de voyage, les communications mobiles, l’entretien et l’assurance des véhicules, la gestion des manifestations, etc. Il serait intéressant d’évaluer le recours à ces services communs et les économies réalisées en conséquence.

**Durabilité**

1. L’approche adoptée dans plusieurs projets, ainsi qu’elle a été observée, consiste à appuyer les initiatives locales en cours ou prévues mises en œuvre par les municipalités ou la société civile. Les Nations Unies accordent un appui limité, principalement pour le renforcement des capacités et le matériel. La fourniture de ce type d’appui limité et ciblé est un facteur de durabilité et laisse la dynamique en cours aux mains des autorités locales ou de la société civile. La durée clairement limitée de l’appui des Nations Unies, en particulier au niveau local, est favorable à la durabilité en ce que le concours de l’Organisation n’induit pas la dépendance qui résulte d’un soutien de longue durée. Parmi les exemples de ce type de soutien et de force motrice des initiatives locales de l’administration ou de la société civile figurent les programmes des cantines scolaires (le PAM s’attachant à améliorer le système officiel en place); les groupements de jeunesse (appui de la dynamique locale); les projets transfrontières (planification commune); les programmes de filets de sécurité productifs axés sur certaines zones; l’appui des entrepreneurs locaux; le dialogue inter-ethnique; la prévention des conflits par le biais des alertes avancées; et la coopération avec les chefs religieux et les communautés religieuses.
2. Lorsque les interventions se situent au niveau national, il conviendrait de planifier un appui à long terme avec un certain transfert progressif des responsabilités. Il faudrait, par exemple, dans le cas de la fourniture de contraceptifs gratuits par le FNUAP, prévoir un transfert progressif des coûts ou un partage progressif des coûts avec le gouvernement.

**Méthode de travail**

1. La délégation a constaté avec satisfaction l’existence de liens solides et directs entre les travaux menés au niveau des politiques (formulation des politiques et stratégies, améliorations législatives et allocations budgétaires nationales) et les activités opérationnelles/pilotes dans plusieurs des projets visités. Les Nations Unies prônent et devraient continuer de prôner l’innovation, la montée en échelle et l’établissement de liens directs entre les politiques et les opérations.
2. La délégation a été très impressionnée par le niveau d’engagement des autorités locales et des bénéficiaires. Les Nations Unies sont un partenaire fiable et de confiance des instances gouvernementales locales en République kirghize. Une planification ouverte, transparente et participative permet l’implication des anciens, des femmes, des enfants et des jeunes dans la planification et les processus décisionnels. La délégation a noté le haut niveau d’appropriation des réalisations et le sentiment de fierté qui y est associé, ainsi que l’impact qui en résulte sur la vie des gens et des communautés et la détermination d’aider à accroître l’impact des projets par l’apport de leurs propres contributions (cas, par exemple, des parents qui contribuent au coût des aliments des cantines et au paiement des salaires du personnel de service), ou par l’adoption d’objectifs ambitieux pour eux-mêmes (adoption, par exemple, d’une limite de 30 minutes d’attente dans les centres de services publics). La force de cet engagement local a également pu être constatée lors de l’inauguration du Parc des Nations Unies dans la ville d’Osh pour commémorer le 70e anniversaire de l’Organisation.

**Remarques spécifiques**

1. Défi des Objectifs de développement durable. Le gouvernement œuvre à la formulation de sa nouvelle stratégie de développement durable 2018-2022 qui sera fondée sur le paradigme du Programme 2030. Étant donné l’ampleur de ce Programme, le gouvernement of la République kirghize devrait préciser clairement ses priorités car il n’est pas possible de situer tous les objectifs et cibles au même rang. Les problèmes liés aux changements climatiques et l’environnement sont appelés à croître en gravité dans la région, étant donné sa sujétion à l’agriculture, mais aussi en raison de l’importance de la production d’hydroélectricité. Le Comité national de surveillance des objectifs du Millénaire pour le développement a été transformé, reflétant ainsi son importance accrue, en un Conseil national de coordination des Objectifs de développement durable, présidé par le Premier ministre et devant se réunir deux fois par an. Les organismes des Nations Unies examinent actuellement les orientations d’avenir en République kirghize et les révisions à apporter à leurs priorités internes au vue des Objectifs de développement durable et du nouveau PNUAD en cours de préparation. À cet égard, un groupe spécial de coordination de l’UNCT dirigé par le PNUD a été formé à titre de mesure initiale. Le gouvernement a aussi entamé ses travaux sur les Objectifs de développement durable mais il en est encore à sa phase initiale et il sera utile de partager les expériences de ce processus avec les autres partenaires au développement présents dans le pays ainsi qu’avec des pays en situation analogue.
2. Tous nos interlocuteurs nous ont fait savoir combien ils appréciaient l’appui fourni au système électoral par les Nations Unies, sous la direction du PNUD, et en particulier l’introduction de l’identification biométrique lors des élections parlementaires d’octobre 2015. Cet appui n’aurait pas été possible sans le concours de plusieurs donateurs qu’il convient de remercier. Ce projet a été perçu comme un pas important sur la voie de la consolidation de la paix et de l’instauration de la confiance dans le pays, qui a contribué à sa stabilité dans le long terme et à son développement durable. Le pays y a vu un test concluant de sa stabilité sociale après les tragiques événements de 2010.
3. La délégation a été impressionnée et très intéressée par les activités mises en œuvre avec l’appui du PBF, auquel se sont joints d’autres donateurs. Plusieurs types d’activités (concernant des établissements d’enseignement, des clubs de jeunesse, des conseils publics et des travaux avec des écoles confessionnelles (madrasas)) et des projets d’infrastructure (approvisionnement en eau dans le cadre du projet transfrontières avec le Tadjikistan) bénéficient de cet appui qui vise à encourager l’interaction, la compréhension mutuelle et la définition d’objectifs communs, en vue de renforcer la confiance et de réduire les tensions interethniques dans les régions où coexistent différents groupes ethniques.
4. La délégation a eu une impression positive des projets de l’initiative « Aide pour le commerce » mis en œuvre par le PNUD et financés par le gouvernement de la Finlande, qui visent à appuyer une production à valeur ajoutée et à accroître la commercialisation des produits agricoles au niveau communautaire. Ces projets semblent avoir transformé la vie des communautés du fait de l’amélioration des perspectives d’emploi.
5. La délégation s’est rendue sur le site de quelques interventions impliquant le secteur privé et concernant des activités entrepreneuriales.

1. Étant donné que le pays pourrait souhaiter poursuivre le développement d’une base de données pour la gestion de l’aide, l’UNCT pourrait envisager d’appuyer le gouvernement dans ses efforts de redynamisation nécessaire d’un tel instrument, s’il est approprié, et d’en faire une priorité pour répondre à un besoin particulier et viser un objectif spécifique.
2. **Principales recommandations, suggestions et difficultés**
3. L’excellent esprit collégial et la volonté de collaboration de l’UNCT dans le contexte de l’unité d’action des Nations Unies sont remarquables et continuent de faire des progrès en République kirghize. Pour aider les UNCT d’autres pays bien travailler collectivement elles aussi, l’expérience kirghize pourrait faire l’objet d’une étude plus détaillée. La délégation s’est intéressée, par exemple, à mieux identifier les facteurs de réussite, les incitatifs et les goulets d’étranglement relatifs à l’approche de l’unité d’action en République kirghize. Au vu du Programme 2030, cette étude pourrait également dégager les leçons et les bonnes pratiques à retenir et émettre des propositions sur les aspects de l’unité d’action à adapter et les mesures à prendre au siège, au niveau régional et au sein des équipes de pays pour aider les organismes des Nations Unies à opérer ensemble de manière efficace en vue d’améliorer leurs activités dans l’esprit du paragraphe 88 du Programme 2030 (« planification stratégique, mise en œuvre et établissement de rapports à l’échelle du système »).
4. Les travaux effectués avec le PBF offrent un exemple convaincant d’intégration des activités de consolidation de la paix et de développement au sein d’un programme conjoint réunissant plusieurs organismes des Nations Unies. Cette expérience mérite d’être documentée pour consigner son approche et pour en dégager les leçons à retenir et les bonnes pratiques. Les activités de consolidation de la paix pourraient être développées en augmentant le nombre de projets régionaux impliquant les entités des Nations Unies de pays voisins et par la mise en application du Plan d'action du Secrétaire général pour la prévention de l'extrémisme violent.
5. La formulation du nouveau PNUAD est toujours porteuse d’une occasion de réexaminer les priorités des Nations Unies en République kirghize pour améliorer leur focalisation, augmenter le nombre de programmes communs et réduire le nombre des petites interventions, de manière à ce que l’action de l’Organisation soit plus stratégique et plus axée sur le long terme. L’importance des inégalités, des changements climatiques et de l’environnement est susceptible de croître dans une certaine mesure à l’avenir.
6. Dans de nombreux projets visités, des activités pilotes de petite et de moyenne envergure sont en cours. Il faut, pour que ces projets aient un impact et passent au-delà du stade pilote, que des plans clairs soient en place pour appuyer leur accroissement d’échelle par les autorités gouvernementales et la pleine couverture de l’ensemble du pays. On citera à titre d’exemples le projet de « l’école sans violence », le projet des cantines scolaires, les mesures productives de développement social, les centres de jeunesse, les programmes de développement à base régionale, la gestion des catastrophes et les mesures d’atténuation des changements climatiques et d’adaptation à ces changements.
7. L’assistance électorale a été fort appréciée et, sur demande des pouvoirs publics, il pourrait être envisagé d’apporter un soutien continu dans ce domaine. Selon les OSC, les élections locales ayant eu lieu en 2016 ont révélé certains problèmes liés à des pratiques de corruption, à des manipulations de votes et à l’éducation de l’électorat. Le soutien électoral fourni au gouvernement ainsi que par l’entremise des OSC est de nature sensible, mais il représente une contribution à la paix et à la stabilité à long terme et au développement durable.
8. L’UNCT pourrait envisager d’appuyer le souhait exprimé par le gouvernement d’intensifier sa coopération avec les États voisins (niveau régional), y inclus par le biais de la coopération Sud-Sud, ce qui pourrait renforcer et améliorer la collaboration régionale et instaurer la confiance à ce niveau. Une telle collaboration transfrontières a déjà démarré et elle pourrait s’étendre, par exemple, grâce à la mise en œuvre par l’UNCT de la République kirghize et par celle du Tadjikistan de l’initiative conjointe et novatrice de coopération entre ces deux pays au titre du mécanisme de financement des interventions rapides du Bureau d’appui à la consolidation de la paix des Nations Unies.
9. Les organismes des Nations Unies pourraient aussi envisager de mener certaines activités de mobilisation de fonds avec le secteur privé international (responsabilité sociale des entreprises) et certaines organisations philanthropiques internationales, de manière à élargir la base de leurs donateurs. L’alimentation scolaire et l’éducation des enfants sont des thèmes qui attirent généralement ces genres de partenaires. Certains partenariats stratégiques avec le secteur privé international axés sur les connaissances et les compétences pourraient de même être prometteurs. Les Nations Unies pourraient également envisager d’appuyer le gouvernement à mobiliser des ressources locales pour accroître le budget de l’État.
10. Dans le contexte du Programme de développement durable à l’horizon 2030 et de ses objectifs, l’inclusion (le fait de ne laisser personne pour compte) constitue un défi de taille. Les Nations Unies pourraient soutenir conjointement les instances gouvernementales centrales, provinciales et locales dans leurs activités de formation et de partage des connaissances dans le cadre des activités visant à la réalisation des Objectifs. Ces activités, ainsi que leur suivi, leur analyse et leur surveillance, devraient être menées de manière inclusive, avec la participation de tous les partenaires/acteurs clés.

